



Décision de création du jury professionnel chercheurs

Politique handicap / Procédure de titularisation

DEC182503DRH

portant création du jury professionnel pour la titularisation de Madame Amélie CALDERONE

LE PRÉSIDENT

- Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique,
- Vu** l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique,
- Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,
- Vu** le contrat de travail de Madame Amélie CALDERONE en date du 23 octobre 2017, établi pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018.

DECIDE

Article unique :

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Madame Amélie CALDERONE, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Philippe HOFFMANN, membre élu, Président de la section 35 « Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art » ;
- Madame Marie GAILLE, directrice adjointe scientifique, membre représentant l'institut national de sciences humaines et sociales (INSHS) ;
- Madame Isabelle KALINOWSKI, membre élue de la section 35 « Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art » ;
- Madame Cristina VIANO, membre nommée de la section 35 « Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art ».

Fait à Paris, le **14 SEP. 2018**

Antoine PETIT
Président-Directeur Général